

objet :  
Désenvasement du bassin de la Prée  
(Ars en Ré) et mise en dépôt des  
déblais

DDE/CQEL

17009 LA ROCHELLE

Nos réf. : 0217/ROCH/MR/myt  
L'Houmeau, le 10/04/02

Institut français de recherche  
pour l'exploitation de la Mer

**Station de La Rochelle**  
Place du Séminaire  
B.P. 7  
17137 L'Houmeau  
France

téléphone 33 (0)5 46 50 94 40  
télécopie 33 (0)5 46 50 93 79  
<http://www.ifremer.fr>

**Siège social**  
155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les Moulineaux Cedex  
France  
R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368  
Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96  
<http://www.ifremer.fr>

Messieurs,

Vous nous avez transmis le dossier concernant l'objet cité en référence, ainsi que son complément technique.

Ce dernier document apporte des précisions sur l'ensemble des travaux et leur éventuelle conséquence sur le milieu marin.

Le dépôt des vases à forte proportion d'eau sur le site pressenti doit subir une décantation suffisante avant rejet dans le milieu.

Nous préconisons un rejet en jusant pour une évacuation rapide vers le Fier et éviter une éventuelle contamination en amont.

La sensibilité du milieu est telle (marais salants et zone conchylicole proche) qu'il serait préférable de ne pas dépasser 35 mg/l de matières en suspension dans le rejet. Un suivi régulier des eaux et sédiments en entrée et sortie du site pendant toute la période des dépôts, et jusqu'à la fin des rejets dans le milieu doit être effectué. Les paramètres mesurés dans les eaux seront : température, salinité, *E. coli*, streptocoques, pH, O<sub>2</sub> dissous, MES, NH<sub>4</sub>, PO<sub>4</sub>, NO<sub>3</sub>. Compte tenu du résultat des analyses réalisées dans les vases du bassin de la Prée, le cuivre serait à rechercher dans les sédiments du fossé au niveau du rejet avant les travaux et après la fin des rejets.

Chef du laboratoire côtier DEL  
IFREMER-La Rochelle

Copie : DDAM 17